

Interview accordée par Roland Dumas à Radio Monte-Carlo (La Rochelle, 22 mai 1992)

Légende: Le 22 mai 1992, en marge du cinquante-neuvième sommet franco-allemand à la Rochelle, Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, explique aux journalistes de Radio Monte-Carlo les enjeux géopolitiques de l'Eurocorps.

Source: La politique étrangère de la France. Texte et documents. Mai-Juin 1992. Paris: Ministère des Affaires étrangères-Service d'Information et de Presse. ISSN 0180-9563.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL: http://www.cvce.eu/obj/interview_accordee_par_roland_dumas_a_radio_monte_carlo_la_rochelle_22_mai_1992-fr-6edaa3ec-053e-455c-86b7-889d526733e0.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Interview accordée par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, M. Roland Dumas à Radio Monte-Carlo (La Rochelle, 22 mai 1992)

France – RFA

Q - Merci d'être sur Radio Monte-Carlo en plein milieu d'un sommet franco-allemand, ici, à La Rochelle. Alors, c'est le 59^e sommet franco-allemand, c'est la 100^e rencontre franco-allemande depuis 1982, vous devez commencer à vous connaître par cœur avec les Allemands, non, ce n'est pas un peu routinier ces sommets ?

R - C'est vrai que nous avons maintenant une cadence de rencontres avec l'Allemagne qui fait que ces sommets sont utiles, ce ne sont pas de simples répétitions ou des rencontres protocolaires. Nous débattons de vrais problèmes, surtout en ce moment.

[...]

Corps européen de défense

Q - On dit que le sommet de la Rochelle sera le sommet de la création de l'EUROCORPS, comme on dit, c'est-à-dire cette formation militaire de 35 à 40 000 hommes qui sera pour le moment franco-allemande en tous cas. Pourquoi appeler cette force « européenne » alors que pour le moment elle n'est que franco-allemande ?

R - Nous avons dit depuis le début que ce corps en commun était ouvert aux autres partenaires qui voudraient s'y intégrer. Déjà trois autres pays ont fait savoir qu'ils étaient plus qu'intéressés par cette initiative et que, moyennant discussions, délibérations, ils envisageraient d'y participer. Donc, si vous voulez, le noyau est franco-allemand, la perspective serait européenne.

Sécurité en Europe – OTAN

Q - Les Américains ne prennent pas ça d'un trop mauvais œil ?

R - Je suis allé récemment à Washington, j'ai expliqué à mon homologue Monsieur Baker, ce qu'il en était, effectivement. Les Américains qui sont éloignés, par la force des choses, de l'Europe, voient tout cela différemment.

Pour eux, l'instrument essentiel de la sécurité en Europe reste l'Alliance atlantique parce qu'ils en ont la maîtrise, parce qu'ils en font partie, parce qu'il y a... la présence des troupes américaines en Europe qui est importante.

Donc, ils voient plutôt l'orientation du dispositif de sécurité au travers de l'OTAN et certains, aux Etats-Unis d'Amérique, susceptibles, considèrent, ont un peu tendance à considérer que ces initiatives européennes viennent à l'encontre de l'Alliance atlantique. Je me suis efforcé de dissiper ce malentendu ; l'Alliance atlantique demeure.

Q - Il n'y a pas de risque de concurrence ?

R - Il n'y a pas risque de concurrence mais les Européens ont le droit de s'organiser entre eux, s'ils le veulent. Ils s'organisent sur le plan économique, sur le plan financier, sur le plan politique, pourquoi ne s'organiseraient-ils pas sur la politique étrangère et en même temps sur ce qui est le prolongement de la politique étrangère, c'est-à-dire la politique de sécurité. Voilà ce que j'ai expliqué aux Américains.

Q - Pour que l'on comprenne mieux à quoi servirait cette force, si cette force avait été créée il y a trois ans par exemple, qu'est-ce que l'on pourrait en faire aujourd'hui ?

R - Si elle avait été créée il y a trois ans et qu'elle ait trois ans d'existence, que sa mission ait été bien définie, ce qui sera fait demain, il est évident que l'on pourrait l'utiliser puisque telle est la proposition française, comme force de paix quelque part, ce dont l'Europe ne dispose pas, je le fais remarquer en passant. On dit quelquefois au travers de la crise yougoslave : « voyez, l'Europe est impuissante et c'est décevant ». Oui, mais l'Europe n'avait pas les moyens d'intervenir. Ce n'est pas la Communauté économique européenne puisqu'elle a un caractère strictement économique qui pouvait le faire, ce n'était pas la communauté politique puisqu'elle n'existe pas encore, c'était l'ONU. Mais l'Europe en tant que telle n'avait pas les moyens d'intervention que l'on attend d'elle. Effectivement, si ce corps existait, surtout s'il s'était développé, que d'autres s'y soient... l'aient rejoint, on pourrait imaginer qu'une force comme celle-ci servirait de force de paix.